

# Les timbres "Jean-Baptiste Charcot" de 1938 et 1939

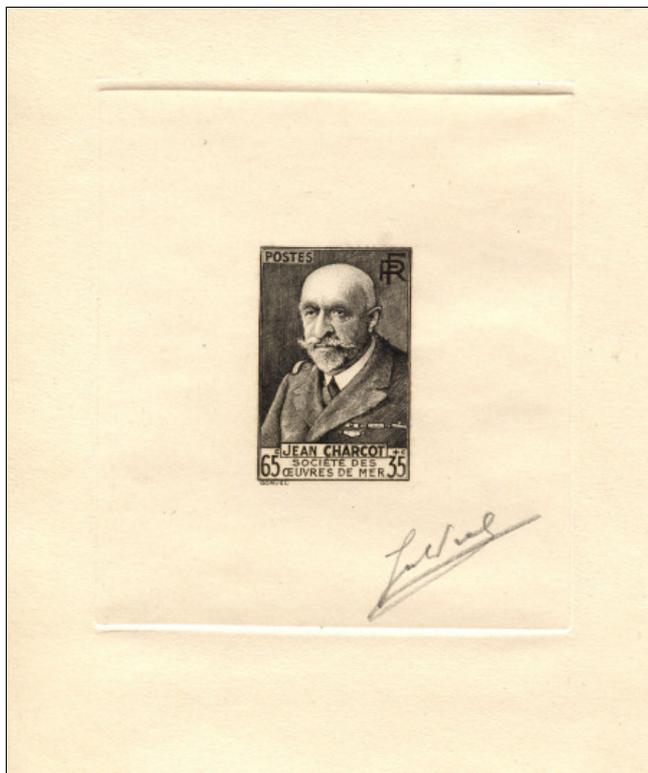
## JEAN CHARCOT SOCIÉTÉ DES ŒUVRES DE MER 60 c + 35 c - Vert-bleu



Le sous-secrétaire d'état à la Marine marchande se fait le relais du vœu émis par la Société des œuvres de mer pour obtenir un timbre permettant de fournir le supplément de ressources dont elle a besoin pour son navire-hôpital et sa maison du marin. Le projet est accepté car cette société sert aussi d'auxiliaire bénévole au service postal. Chaque fois que le

navire-hôpital quitte la France pour les bancs de Terre-Neuve et la côte du Groenland, il emporte le courrier pour les bateaux pêcheurs et le distribue sur les lieux de pêche. C'est sur cette initiative que naît ce timbre commémorant Jean-Baptiste Charcot en 1938.

Le dessin du timbre et sa gravure sont confiés à Georges Emile Goruel qui décède malheureusement avant d'avoir achevé la gravure. Elle sera achevée par Jules Piel.



*Epreuve d'artiste signée de Jules Piel*

## Fiche technique

Dessin : Georges Emile Goruel

Gravure : Georges Emile Goruel puis Jules Piel (après le décès du premier)

Impression : taille-douce rotative

Feuille de 25 timbres avec coin daté

Dentelure : 13

Emission : 25 mars 1938

Utilisation : 1er échelon de la lettre simple du régime intérieur (tarif du 12/07/1937) jusqu'au 16 novembre 1938

Retrait :

- 24 juin 1939 (le patrimoine du timbre-poste français)

- 25 juin 1939 (Dallay)

- ?? décembre 1938 (cat. des timbres seuls sur lettre)

Numérotation :

- Yvert et Tellier, Cérés, Maury : 377

- Marianne : 38-04

- Dallay : 381

Tirage : 2 000 000

Le timbre est imprimé en taille-douce rotative par feuille de 25, et tiré à 2 millions d'exemplaires. Il est prévu pour un usage de la lettre simple du régime intérieur dont le tarif date du 12 juillet 1937. Sa faciale est donc de 65 c. Une surtaxe de 35 centimes est accordée à la Société des œuvres de mer.



*Epreuve d'atelier*



*Epreuve de couleur*

L'impression du timbre fait l'objet de deux tirages. Le premier tirage qui est effectué du 25/02/38 au 08/04/38 est réalisé sur deux presses différentes (la 4 et la 5), une première partie du 25/02/38 au 08/03/38 sur la presse 5.

Les coins datés sont les suivants :

25/02/38, 26/02/38, 28/02/38, 01/03/38, 02/03/38, 03/03/38, 04/03/38, 05/03/38, 07/03/38, 08/03/38.

Il y a un doute sur les deux dates du 05/03 et du 07/03 que nous n'avons jamais vues.

La seconde partie du premier tirage est effectuée du 07/04/38 au 08/04/38 sur la presse 4, avec ces coins datés sur les deux dates.



*Coin daté du 07/04/38, du premier tirage*



*Coin daté du 25/02/38, premier jour du premier tirage*

Le second tirage a lieu le 24/06/38 sur la presse 4.



*Coin daté du 24/06/38, du second tirage*



Depuis le 29 avril 1933, une indication est imprimée par la presse au bas de chaque feuille, sous le troisième timbre, à mi-distance entre la date et le numéro de la feuille. Cette information est sous la forme :

ID - N.

Le numéro N est celui de la presse. La lettre ID constitue l'indicatif du conducteur de la presse.

*Le timbre de l'illustration de gauche affiche l'indicatif I de la presse 04.*



*Lettre de Marseille du 25 mars 1938 : première utilisation sur lettre du 3ème échelon de poids.*

Egalement, durant l'année 1938, certaines feuilles portent des points, parfois barrés en croix, imprimés dans la même couleur que le timbre et situés en différents endroits de deux marges opposées. Ce sont-là, des repères destinés à reconnaître les trois parties d'un cylindre.



*Le timbre de l'illustration de droite affiche, sur la marge, l'indicatif I de la presse 05.*

*On peut voir le point vert entre le timbre et l'indication.*



*Lettre de Brest du 25 mars 1938 : première utilisation sur lettre de l'avis "Ville d'Ys" qui rendit hommage aux naufragés du "Pourquoi-Pas ?", à Reykjavik, le 04/11/38*

Mis en service le 25 mars 1938, la date de retrait est en revanche plus difficile à préciser. On trouve la date du 24 juin 1939 dans le livre "Le patrimoine du timbre-poste français", 25 juin 1939 dans le catalogue "Dallay" et décembre 1938 dans le catalogue des timbres seuls sur lettre.

Son usage de la lettre simple du régime intérieur se termine le 16 novembre 1938, car un nouveau tarif voit le jour le 17 novembre où la lettre simple du régime intérieur passe à 90 centimes. On le retrouvera tout de même sur lettre avec un complément d'affranchissement à 25 centimes.



*Lettre du 3 février 1939. Tarif à 90 centimes avec un timbre "Charcot" à 65 c et un complément de 25 c.*

## Variétés

On compte quelques variétés recensées pour ce timbre :

- . Vert-gris foncé
- . Impression claire (chiffres blancs)
- . Impression lourde, surencre (front ridé)
- . Recto-verso partiel
- . Variété de piquage
- . Papier pelure extra-mince
- . RF blanc
- . Légende POSTES partielle
- . Papier jaunâtre-paille (CD 04/03/38)



*Impression lourde*



*Variété de piquage : (la ligne de perforation verticale est décalée entre les deux timbres)*



*Carte maximum, Neuilly-sur-Seine, le 25 mars 1938*

## Utilisation comme complément d'affranchissement

Outre son utilisation principale qui demeure l'affranchissement du premier échelon de la lettre simple pour l'intérieur, on retrouve ce timbre sur de nombreux courriers comme complément d'affranchissement tant pour l'intérieur que pour l'étranger.



*Lettre du 31 août 1938 pour la Suisse en Expres.  
Tarif du 1er août 1937 du régime étranger :  
affranchissement de 5,25 F  
(1,75 F pour une lettre du 1er échelon de poids et  
3,50 F pour un envoi Expres)*



*Lettre recommandée du 23 novembre 1938 pour la Suisse. Tarif du 1er août 1937 du régime étranger :  
affranchissement de 4,50 F (1,75 F pour une lettre  
du 1er échelon de poids, 2 F pour la  
recommandation et 0,75 F de surtaxe aérienne)*

**JEAN CHARCOT**  
**SOCIÉTÉ DES ŒUVRES DE MER**  
**90 c + 35 c - Lilas-rose**



Le vice-amiral Lacaze, de l'Académie française, ancien ministre de la Marine et président de la Société des œuvres de mer, demande le renouvellement de l'émission Charcot et le maintien de la figurine, avec changement de couleur et de valeur faciale, afin de favoriser la rapidité de la nouvelle émission. Pour mieux justifier cette

demande, il insiste sur le fait que depuis la création de la Société des œuvres de mer, ses navires-hôpitaux ont distribué ou levé sur les lieux de grande pêche plus de 1,17 million de lettres.

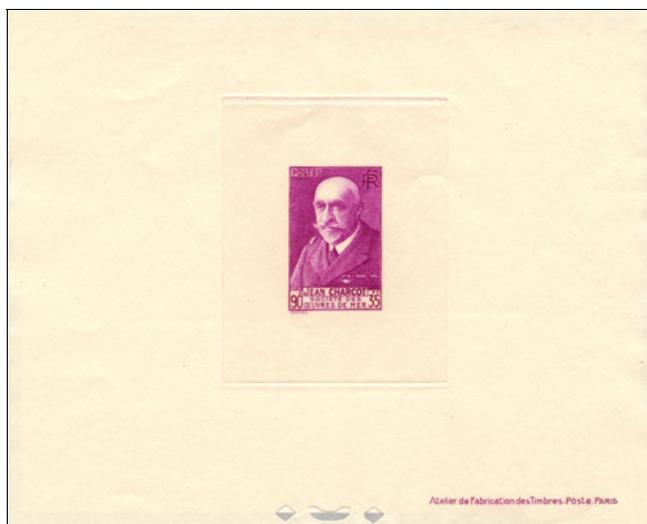
Comme le timbre précédent, ce nouveau timbre est imprimé en taille-douce rotative, par feuille de 25 avec coin daté. Son tirage est proche de 1,2 million.

Il est prévu également pour un usage de la lettre simple du régime intérieur dont le tarif date du 17 novembre 1938. Il correspond également au 2<sup>ème</sup> échelon des imprimés pour l'étranger et au premier échelon pour échantillon ordinaire pour l'étranger (tarif du 01/12/38)

Sa faciale est donc de 90 c. Une surtaxe de 35 centimes est accordée à la Société des œuvres de mer.

Son impression fait l'objet d'un seul tirage du 01/06/39 au 08/06/39 sur la presse 3.

Les coins datés sont les suivants : 01/06/39, 02/06/39, 03/06/39, 05/06/39, 06/06/39, 07/06/39, et 08/06/39.



*Epreuve de luxe*

**Fiche technique**

Dessin : Georges Emile Goruel

Gravure : Georges Emile Goruel puis Jules Piel (après le décès du premier)

Impression : taille-douce rotative

Feuille de 25 timbres avec coin daté

Dentelure : 13

Emission : 26 juin 1939

Utilisation :

- 1er échelon de la lettre simple du régime intérieur (tarif du 17/11/38) jusqu'au 30 novembre 1939
- 2ème échelon des imprimés pour l'étranger (tarif du 01/12/38) jusqu'au 5 octobre 1939
- Echantillons pour l'étranger (tarif du 01/12/38) jusqu'au 5 octobre 1939

Retrait :

- 25 juin 1940 (Dallay)
- 01 juin 1940 (Marianne)

Numérotation :

- Yvert et Tellier, Cérés, Maury : 377A
- Marianne : 39-44
- Dallay : 382

Tirage : 1 192 000



*Coin daté du 02/06/39*

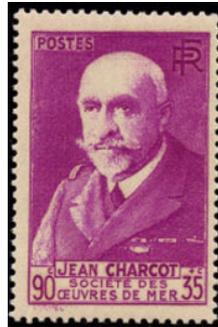


Le timbre ci-contre affiche, sur la marge, l'indicatif I de la presse 03. On peut voir le point lilas-rose entre le timbre et l'indication.

Ce timbre est mis en service le 26 juin 1939, et retiré un an après, le 1er juin 1940 d'après le catalogue Marianne ou le 25 juin 1940 d'après le Dallay, alors que son usage postal en tant qu'affranchissement de la lettre simple du régime intérieur s'arrête le 30 novembre 1939 car le tarif passe à 1 franc dès le 1er décembre.

## Variétés

- Impression recto-verso
- Impression sur raccord
- Impression lourde, foncée
- Impression vive foncée (effigie blanche)



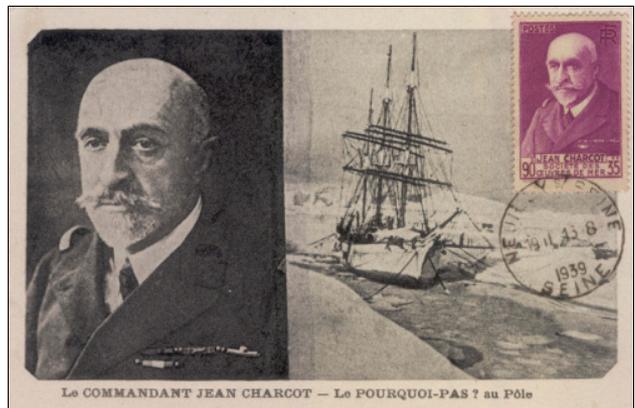
Impression "effigie blanche"



Impression recto-verso



Lettre de Paris du 26 juin 1939, première date d'utilisation



Carte maximum, Neuilly-sur-Seine, le 13 août 1939

## Diverses oblitérations et utilisations



Lettre du 18 mars 1940. Tarif à 1 franc avec un timbre "Charcot" à 90 c et un complément de 10 c.



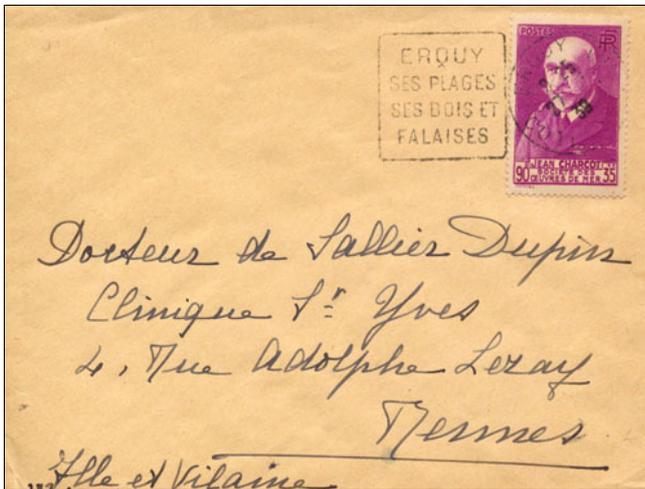
Carte postale du 23 septembre 1939 pour la Belgique  
 Tarif étranger du 1er décembre 1938 pour une carte postale ordinaire : 1,25 F (0,90 + 0,35)



Lettre de Riom du 7 juillet 1939 pour la Tunisie  
 Tarif étranger du 1er décembre 1938  
 Affranchissement de 1,90 F  
 Lettre de moins de 20 g : 0,90 F  
 Surtaxe aérienne : 1 F par 10 g



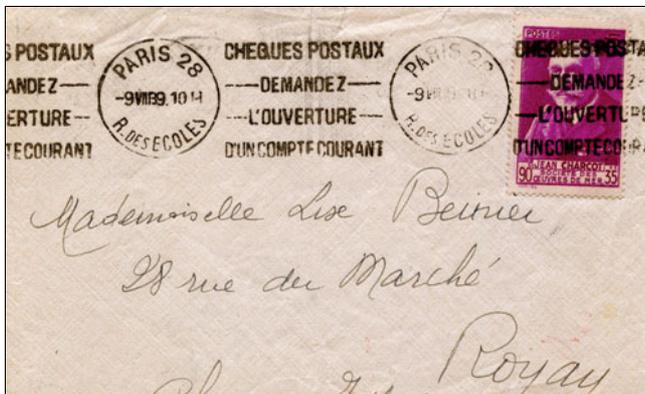
Annulation par griffe linéaire de  
 la Guerche sur l'Aubois



Lettre d'Erquy du 27 juillet 1939  
 Oblitération mécanique de type Daguin



Oblitération de Marcoing (10/09/1940) dite de  
 fortune en raison du manque de timbre à date  
 oblitérant (2ème guerre mondiale)



Lettre de Paris du 9 août 1939  
 Oblitération mécanique de type Krag



Lettre de Paris du 14 septembre 1939  
 Marque de censure RB 57